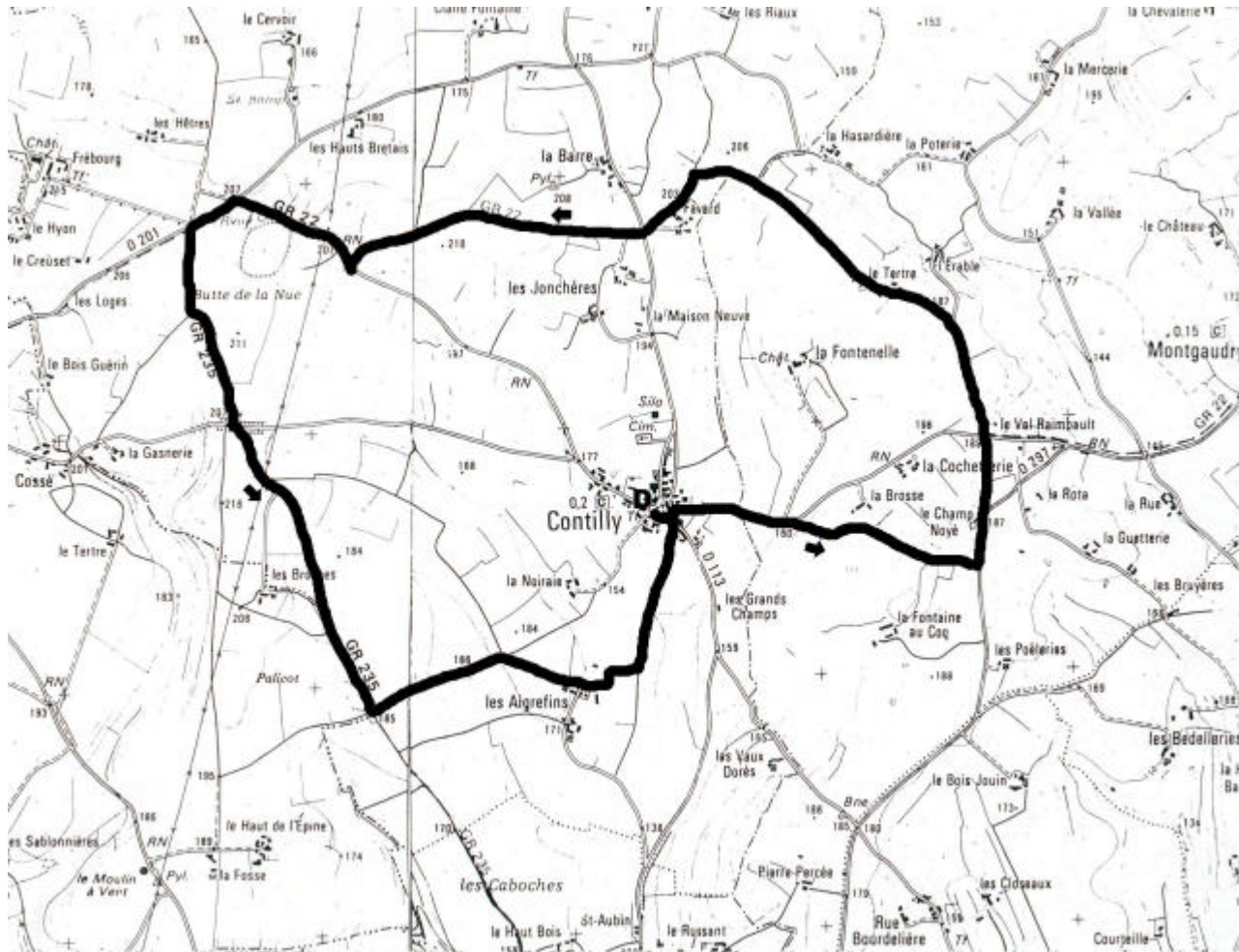


ITINÉRAIRE



Carte IGN au 1/25 000
© IGN – Paris – 2002
Autorisation N° 40 - 2003

Départ : Mairie de Contilly

Face à la Mairie, descendre jusqu'au carrefour et prendre à gauche puis à droite en direction de Montgaudry en suivant le balisage. A mi côte quitter le goudron et prendre à droite l'entrée d'un chemin montant. Suivre le chemin balisé qui débouche sur une route goudronnée (D 297). Tourner à gauche.

Au « Champ Noyé » filer tout droit en laissant la petite route. 200 m plus loin, au carrefour de la route de Contilly à Montgaudry, traverser et suivre le chemin goudronné en bifurquant sur le « Terre », ancienne ferme restaurée. De là, le chemin est herbu avec quelques ornières, le suivre tout droit pour atteindre la route de Contilly à Blèves.

Km 3,8 : Traverser la route, et suivre le chemin pittoresque en observant la belle vue sur la droite, où l'on peut, dit-on, voir dans le lointain et par temps clair, la

Cathédrale de Sées (30km, à vol d'oiseau). Après avoir rejoint une petite route, tourner à droite, passer devant la «Butte de la Nue », avec son château d'eau. Prendre la D 201 (Aillères-Beauvoir à Pervençères) un court instant, puis tourner de nouveau à gauche pour prendre le GR 235.

Km 5,6 : A 2,5 Km environ, tourner à gauche dans un chemin perpendiculaire, qui regagne le Hameau des « Aigrefins ». En passant derrière le village, retourner à gauche pour rejoindre le bourg.

Infos pratiques

A voir ou à visiter :

- Eglise de Contilly
- Sarcophage mérovingien
- Panorama à la Butte de la Nue
- L'Auditoire de Justice (XVème S)

CONSEILS AUX PROMENEURS...

Nous vous remercions de bien vouloir respecter :

➤ **les propriétés ,**

Ne passez pas hors piste à l'intérieur des forêts, sur les plantations, cultures et prairies. Respectez la signalisation et réglementation préfectorale, communale et privée.

➤ **l'environnement,**

Respectez les espaces naturels (faune & flore).
N'effrayez pas les animaux (chiens, vaches...)
Ne jetez pas vos débris le long du sentier.
Ne faites pas de feu

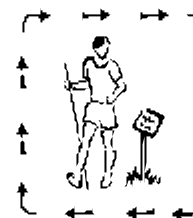
➤ **les habitants et utilisateurs du chemin,**

Ayez un comportement respectueux avec les personnes rencontrées.
Les troupeaux sont prioritaires sur les chemins, laissez-les passer.

En cas de défaut d'entretien du sentier ou problème technique concernant le balisage merci de nous avertir au

33 (0)2 43 97 25 31
(Communauté de Communes du Saosnois)
ou

33 (0)2 43 97 60 63
(Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois)



CIRCUIT PEDESTRE

Contilly

« Cytises »

Circuit balisé en jaune

Infos Circuit

Distance à parcourir : 10 km
Durée : 2h1/2 heures
Terrain : 75% terre / 25% goudron
Relief : Pas de difficulté
Ombrage : mi-ombragé

Communes traversées :
Contilly et Montgaudry.

Pour plus d'informations :

**Office de Tourisme
de Mamers et du Saosnois**
33 (0)2 43 97 60 63

